

RAPPORT ANNUEL 2009-2010

**FONDS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
(FEÉ)**

Pour la période du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2010

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	4
2. PLAN D'ACTION 2009-2010	5
2.1. Écart quant aux charges et quant à l'atteinte des objectifs du FEÉ (D-2009-156)	6
3. RÉSULTATS 2009-2010	6
4. OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION 2009-2010	7
5. PRIORITÉS D'ACTION 2009-2010 DU FEÉ	8
6. RÉSULTATS DES PROGRAMMES	11
6.1. Clientèle à faible revenu et sociocommunautaire	14
6.1.1. Programme d'aide financière à la rénovation éconergétique des logements sociaux et des bâtiments à vocation sociocommunautaire (PFS 120)	15
6.1.2. Programme d'aide financière à l'achat et à l'installation d'autres technologies (PFS 150)	16
6.2. Clientèle résidentielle	16
6.2.1. Programme d'aide financière à l'achat de fenêtres certifiées <i>Energy Star</i> (UDT) (PR 330)	16
6.2.2. Programme d'aide financière à l'achat d'un système de récupération de la chaleur des eaux de drainage (PR 340)	17
6.3. Marché CII	18
6.3.1. Programme d'aide financière à la construction de nouveaux bâtiments efficaces (PC 410)	18
6.3.2. Programme d'aide financière à la rénovation éconergétique de l'enveloppe des bâtiments (PC 420)	19
6.3.3. Programme d'aide financière à l'achat d'un système de préchauffage solaire de l'air ou de l'eau (PC 440)	19
6.3.4. Programme d'aide financière à l'achat d'un système de récupération de la chaleur des eaux de drainage (PC 460)	20
7. PROJETS EN NOUVELLES TECHNOLOGIES	21
7.1. Résultats des projets complétés	21
7.1.1. Projet de démonstration de récupération de chaleur dans une buanderie (Poly-Énergie inc.)	21
7.1.2. Projet de développement d'un système de chauffage solaire de l'air de compensation (SYÉNERGIE - Solutions énergétiques intégrées inc.)	22
7.1.3. Projet d'évaluation des économies liées à l'installation d'écrans thermiques en serriculture (Centre d'information et de développement expérimental en serriculture)	22
7.2. Suivi des projets en cours	22
7.3. Appel de propositions 2010-2011	23
7.4. Autres activités en nouvelles technologies	24
8. ÉVALUATION DES PROGRAMMES	24
9. GESTION, COMMERCIALISATION	25
9.1. Gestion	25
9.2. Commercialisation	25
10. RÉSULTATS FINANCIERS DU FEÉ	27

10.1. État des revenus et des dépenses pour l'exercice 2009-2010	27
11. CONCLUSION	29
ANNEXE	31
A. RÉSULTATS 2009-2010 PAR PALIER TARIFAIRE	32
B. TCTR 2009-2010	37

1. INTRODUCTION

Le 5 octobre 2000, la Régie de l'énergie (Régie) rendait une décision autorisant la création du Fonds en efficacité énergétique (FEÉ) ayant pour but de réaliser des programmes et des activités en efficacité énergétique auprès des consommateurs de gaz naturel sur le territoire desservi par Gaz Métro.

La mission du FEÉ consiste à réaliser des projets en efficacité énergétique qui :

- se font en sus de ce qui sera réalisé dans le cadre du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) de Gaz Métro;
- se font chez des consommateurs utilisant le gaz naturel ou en voie de faire une conversion vers le gaz naturel;
- sont faits en partie dans le marché résidentiel et en partie dans les marchés commercial, institutionnel et le petit industriel (CII) selon des proportions qui s'approchent sensiblement du prorata des contributions respectives de ces deux marchés;
- s'effectuent autant que possible en partenariat, de façon à maximiser les retombées des sommes investies dans le FEÉ.

Sans pour autant exclure quelque projet que ce soit, le FEÉ donne priorité aux interventions qui :

- sont effectuées chez les clients résidentiels à faible revenu ou dans des projets à vocation communautaire ou sociale (pour la part affectée au secteur résidentiel); ou
- présentent un aspect novateur (l'idée est de permettre notamment l'expérimentation de programmes qui ne se feraient pas autrement);
- visent l'enveloppe du bâtiment.

Les avoirs du FEÉ sont administrés par Gaz Métro. Un Comité de gestion «COGE» a entre autres pour mandat de développer un plan d'action annuel. Ce Comité de gestion est composé de représentants nommés par les organisations suivantes :

- Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ)
- Gaz Métro
- Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME)
- Option consommateurs (OC)
- Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ)
- Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)
- Stratégies énergétiques — Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (SÉ-AQLPA)
- Union des consommateurs (UC)
- Union des municipalités du Québec (UMQ)

De plus, une personne y siège de façon indépendante étant donné qu'elle ne représente aucune organisation particulière.

2. PLAN D'ACTION 2009-2010

Le 7 décembre 2009, dans la décision D-2009-156, la Régie acceptait toutes les modifications proposées aux programmes du FEÉ et autorisait la mise en œuvre de son Plan d'action 2009-2010 (HORIZON 2012).

Les investissements prévus, nécessaires à la mise en œuvre des huit programmes autorisés, étaient de 3 191 290 \$ pour des économies attendues de 2 405 369 m³ de gaz naturel. À l'horizon 2012, les investissements prévus étaient de 10 460 600 \$ pour des économies d'énergie totales de 8 103 774 m³.

2.1. Écart quant aux charges et quant à l'atteinte des objectifs du FEÉ (D-2009-156)

Dans la même décision, D-2009-156, la Régie demandait au FEÉ d'expliquer et de justifier, dans le cadre du rapport annuel de Gaz Métro, tout écart quant à ses charges ou quant à l'atteinte de ses objectifs.

Le Rapport annuel au 30 septembre 2010 qui suit, présente, explique et justifie les écarts au niveau des dépenses et des économies d'énergie prévues pour chacun des huit programmes livrés par le FEÉ de même que pour les activités Nouvelles technologies/projets de démonstration, Évaluation des programmes, Gestion/commercialisation et Sensibilisation. Il présente également les principaux faits saillants de l'exercice financier terminé le 30 septembre 2010.

3. RÉSULTATS 2009-2010

Les résultats finaux du FEÉ pour l'année 2009-2010 sont remarquables dans la mesure où il n'y a pratiquement pas d'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles alors qu'au niveau des économies d'énergie les objectifs ont été largement dépassés.

Ainsi, le budget du FEÉ a été presque parfaitement respecté puisqu'il a utilisé la somme de 3 040 217 \$, ce qui correspond à **95,27 % du budget autorisé par la Régie**.

De cette somme, le FEÉ a versé 2 128 225 \$ en aides financières directes, soit **100,25 % des aides financières qu'il avait prévues**. Et, les sommes dépensées permettront d'économiser annuellement 3 509 506 m³ de gaz naturel, soit **145,9 % des économies d'énergie prévues initialement** dans son Plan d'action 2009-2010.

Tel qu'il le prévoyait dans son Rapport d'étape 2009-2010, le FEÉ a globalement atteint, voire dépassé, la plupart de ses objectifs pour l'année 2009-2010. Comme il l'entrevoit, le nombre de participants à ses programmes a augmenté rapidement au cours des sept derniers mois de son exercice financier.

De tous les programmes offerts par le FEÉ au cours de l'année 2009-2010, le programme PC 410 – Nouvelles constructions a le plus contribué au dépassement des prévisions annuelles. De nombreux participants se sont inscrits au programme au cours des deux derniers mois de l'année et leurs projets dépassaient largement les caractéristiques du cas type du programme au niveau des économies d'énergie et du coût du projet.

D'autre part, on constate que, tout comme pour l'année 2008-2009, ce sont les programmes qui offrent de l'aide financière pour l'implantation de systèmes de récupération de la chaleur des eaux de drainage qui ont eu le plus de difficultés à atteindre leurs cibles d'économies d'énergie. Ces résultats ne sont toutefois pas surprenants considérant qu'il s'agit d'une technologie nouvelle et qu'il faut parfois plusieurs années à ces technologies pour réussir à s'implanter dans le marché.

4. OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION 2009-2010

Continuité et consolidation

Le Plan d'action 2009-2010 du FEÉ s'inscrivait dans la continuité de son Plan d'action 2008-2009. Peu de modifications avaient donc été proposées. Le principal objectif du FEÉ était de consolider ses programmes existants. Pour y parvenir, le FEÉ a concentré ses efforts sur l'atteinte des cibles de chacun de ses programmes. Les résultats, tant au niveau de la participation que des économies d'énergie et des aides financières versées, démontrent que cet objectif a été atteint.

Développement de nouveaux programmes et ajustement des programmes existants

Dans son budget 2009-2010, le FEÉ a continué à accorder une place importante au secteur des Nouvelles technologies et projets de démonstration dans le but de développer à moyen et long terme de nouveaux programmes, de nouvelles approches ou de nouvelles interventions. Deux projets ayant débuté au cours de l'année 2007-2008 et un projet commencé au cours de l'année 2009-2010 ont été complétés. Trois projets débutés au cours de l'année 2008-2009 et

quatre projets amorcés durant l'année 2009-2010 sont toujours en cours. De plus, six projets présentés dans le cadre de l'appel de proposition 2010-2011 et jugés admissibles étaient à l'étude à la fin de l'année 2009-2010 en vue de recevoir de l'aide financière.

À plus court terme, le FEÉ a également travaillé au développement des nouveaux programmes et projets-pilotes présentés dans son Plan d'action 2010-2011. Il a aussi réévalué le niveau des aides financières de plusieurs de ses programmes. Cet exercice avait pour but de s'assurer qu'ils soient toujours bien adaptés aux changements qui affecteront le secteur de l'efficacité énergétique en 2010-2011. Il visait également à favoriser la participation d'un plus grand nombre de clients de Gaz Métro aux programmes d'aide financière pour l'implantation de technologies plus novatrices.

Promotion ciblée et sensibilisation

Au cours de l'année 2009-2010, le FEÉ a poursuivi ses activités de sensibilisation pour rejoindre plus efficacement certains créneaux de marché et susciter une participation plus importante à ses programmes dans des milieux très ciblés.

Pour favoriser une approche très personnalisée dans ces secteurs et milieux ciblés, le FEÉ a renouvelé plusieurs ententes avec des regroupements d'organismes provinciaux afin qu'ils sensibilisent tous leurs membres à l'efficacité énergétique et leur présentent les programmes du FEÉ. Les ententes, que le FEÉ et Gaz Métro avaient conclues avec la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FÉCHIMM) et avec le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), ont ainsi été renouvelées pour la période allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010.

5. PRIORITÉS D'ACTION 2009-2010 DU FEÉ

Les priorités d'action 2009-2010 du FEÉ étaient les suivantes :

- Intensification des actions dans le marché de la rénovation, secteurs sociocommunautaire, affaires et résidentiel;
- Poursuite des activités visant le développement de nouveaux programmes;

→ Poursuite de l'arrimage avec l'Agence de l'efficacité énergétique (AEE) et gestion des impacts sur le fonctionnement du FEÉ.

Intensification des actions dans le marché de la rénovation, secteurs sociocommunautaire, affaires et résidentiel

Comme il l'avait fait au cours de l'année 2008-2009, le FEÉ a poursuivi ses actions dans le marché de la rénovation pour tirer parti des énormes potentiels de gains d'efficacité énergétique dans le parc immobilier existant.

Les ententes qu'il a renouvelées pour des activités de sensibilisation dans le secteur sociocommunautaire ont eu un impact significatif sur la participation à ses programmes dans un contexte économique difficile.

Le FEÉ a aussi pris des mesures pour que les clients de Gaz Métro aient l'information nécessaire, lorsqu'ils envisagent des projets de rénovation, pour profiter à la fois de ses programmes d'efficacité énergétique et des programmes d'investissement gouvernementaux conçus pour relancer l'économie.

De plus, dans le secteur affaires, le FEÉ a rencontré des firmes de génie-conseil à travers tout le Québec pour promouvoir ses différents programmes.

Poursuite des activités visant le développement de nouveaux programmes;

Au cours de l'année 2009-2010, le FEÉ a travaillé au développement de nouveaux programmes et de nouveaux projets, particulièrement pour rejoindre les ménages à faible revenu, en vue de les inclure dans son plan d'action 2010-2011. Parmi ces programmes et projets, on retrouve la récupération de chaleur des eaux de drainage pour les ménages à faible revenu et un projet pilote de construction de logements communautaires à haute efficacité énergétique. Ces deux nouvelles interventions du FEÉ ont été adoptées par le COGE et incluses dans son Plan d'action 2010-2011.

Le FEÉ a aussi poursuivi ses démarches et sa réflexion en vue de créer un nouveau programme de récupération de chaleur des eaux de drainage pour les lave-vaisselles dans les restaurants. Il évaluera d'ailleurs, à l'automne 2010, un projet d'étude sur la

récupération de chaleur des eaux de drainage des lave-vaisselles dans les restaurants qui a lui été soumis dans le cadre de son Appel de proposition en nouvelles technologies 2010-2011.

De plus, au cours de l'année 2009-2010, le FEÉ a réévalué le niveau des aides financières de plusieurs de ses programmes. Cet exercice était devenu nécessaire pour tenir compte des changements qui affecteront le secteur de l'efficacité énergétique en 2010-2011 tels que les nouvelles exigences pour les fenêtres et portes-fenêtres ENERGY STAR® ou l'abolition du programme d'aide financière pour le chauffage solaire offert par le gouvernement fédéral. Cette démarche visait également à favoriser la participation d'un plus grand nombre de clients de Gaz Métro aux programmes qui offrent de l'aide financière pour l'implantation de technologies plus novatrices telles que les systèmes de chauffage solaire et les systèmes de récupération de chaleur des eaux de drainage

Poursuite de l'arrimage avec l'AEÉ et gestion des impacts sur le fonctionnement du FEÉ;

Gestion des opérations relatives aux programmes résidentiels Rénoclimat de l'AEÉ

Du 1^{er} octobre 2009 au 31 mars 2010, le FEÉ a continué à assumer la gestion quotidienne et la livraison du programme Rénoclimat de l'AEÉ comme prévu dans l'entente intitulée « Période de transition pour la livraison des programmes Novoclimat, Rénoclimat et Éconologis » signée le 15 mai 2009 entre Gaz Métro et l'AEÉ. Cette entente prévoyait que l'Agence reprenne la totalité de la gestion de ses programmes au plus tard le 31 mars 2010.

Dès le 1^{er} février 2010, le FEÉ a collaboré avec l'AEÉ afin de préparer le rapatriement complet des programmes Rénoclimat et Éconologis (transition pour le traitement des demandes d'aide financière, modification du site Internet du FEÉ, etc.). Le 31 mars 2010, le transfert s'est effectué tel que prévu.

Par la suite le FEÉ a participé à des discussions avec Gaz Métro et l'AEÉ sur une nouvelle méthode de calcul des aides financières que cette dernière souhaitait mettre en place pour les clients de Gaz Métro qui participent au programme Rénoclimat.

Dans le secteur des nouvelles technologies et des projets de démonstration, l'arrimage avec le Programme de promotion de l'efficacité énergétique (PPEÉ) de l'AEÉ s'est poursuivi. Le FEÉ a présenté à l'AEÉ les projets qu'il a accepté de soutenir financièrement et il a maintenu sa participation au comité de sélection de l'AEÉ.

En résumé, les trois objectifs poursuivis par le FEÉ, depuis que la mission de l'AEÉ a été modifiée, ont été atteints, à savoir:

1. Le budget du FEÉ, autorisé par la Régie de l'énergie pour l'exercice 2009-2010, a été respecté;
2. il n'y a pas eu de dédoublement de coûts;
3. il n'y a pas eu de rupture dans la livraison des programmes résidentiels de l'AEÉ aux clients de Gaz Métro.

6. RÉSULTATS DES PROGRAMMES

L'année 2009-2010 a été une année remarquable pour le FEÉ comme le démontre le Tableau 1 de la page 13. Ce tableau présente les résultats obtenus en matière de participation, d'économies d'énergie et de contributions financières pour l'année 2009-2010. Il montre que le FEÉ a largement dépassé son objectif principal en terme d'économies d'énergie, et ce, même si le nombre de participants est légèrement inférieur au nombre prévu.

Plus précisément, le FEÉ a atteint 145,9 % de son objectif en ce qui concerne les mètres cubes de gaz naturel économisés grâce à ses programmes. Les mesures d'efficacité énergétique adoptées par les clients de Gaz Métro leur permettront d'économiser 3 509 506 m³ de gaz naturel par année, soit 1 104 137 m³ de plus que prévu

Au cours de l'année 2009-2010, le FEÉ a dépensé 3 040 217 \$ pour réaliser son Plan d'action dont 2 128 225 \$ ont été alloués directement à la clientèle de Gaz Métro sous forme d'aides financières directes. Il a ainsi versé 100,25 % des aides financières prévues à son budget et

cela même si le nombre de participants n'a atteint que 74,72 % de l'objectif fixé. De plus, l'aide financière versée a permis de réaliser beaucoup plus d'économies que prévu.

Dans le cadre des deux programmes dédiés aux organismes à vocation sociocommunautaire, le FEÉ a versé 124 206 \$ à 67 participants permettant ainsi d'améliorer l'efficacité énergétique de 289 logements. Ces programmes ont engendré des économies de 54 184 m³ par année.

Pour ses programmes consacrés à la clientèle résidentielle, le FEÉ a versé 98 560 \$ en aide financière, soit 61,1 % du budget prévu et a réalisé des économies d'énergie annuelles de 50 940 m³, soit 62,48 % des économies projetées. À la fin de l'année financière, 218 clients résidentiels avaient participé à ces programmes.

De plus, avec quatre programmes, le FEÉ a versé 1 905 460 \$ à la clientèle affaires de Gaz Métro pour l'année 2009-2010, ce qui représente des économies d'énergie de 3 404 382 m³ par année, soit 1 685 983 m³ par année de plus que pour l'année 2008-2009.

Les résultats obtenus par le FEÉ en 2009-2010 sont expliqués avec plus de détails dans la présentation des résultats de chaque programme.

Tableau 1 — Résultats en termes de participation, de contributions et d'économies d'énergie pour l'année 2009-2010

AU 30 SEPTEMBRE 2010	Participant (prévision)	Participant (réel)	Logements (réel)	Réel/ prévision	Économies prévues	Économies réelles	Réelles/ prévues	Budget	Contributions payées	Payées/ budget
	nb	nb	nb	%	m ³	m ³	%	\$	\$	%
FR et SOCIOCOMMUNAUTAIRE										
PFS 120 - Rénovation	14	66	217	471.43%	80 668	44 670	55.38%	161 336 \$	95 664 \$	59.29%
PFS 150 - Autres technologies	4	1	72	25.00%	17 600	9 514	54.06%	52 800 \$	28 542 \$	54.06%
TOTAL	18	67	289	372.22%	98 268	54 184	55.14%	214 136 \$	124 206 \$	58.00%
RÉSIDENTIELS										
PR 330 - Fenêtres (UDT)	325	214	232	65.85%	61 425	50 266	81.83%	131 300 \$	96 960 \$	73.85%
PR 340 - Récupérateurs (UDT)	75	4	4	5.33%	20 100	674	3.35%	30 000 \$	1 600 \$	5.33%
TOTAL	400	218	236	54.50%	81 525	50 940	62.48%	161 300 \$	98 560 \$	61.10%
CII										
PC 410 - Construction	4	6	6	150.00%	151 024	1 047 171	693.38%	151 024 \$	596 301 \$	394.84%
PC 420 - Rénovation	60	95	666	158.33%	1 366 140	2 152 677	157.57%	887 991 \$	1 104 624 \$	124.40%
PC 440 - Solaire	37	12	12	32.43%	612 412	200 946	32.81%	612 412 \$	200 946 \$	32.81%
PC 460 - Récupérateur	15	1	94	6.67%	96 000	3 588	3.74%	96 000 \$	3 588 \$	3.74%
TOTAL	116	114	778	98.28%	2 225 576	3 404 382	152.97%	1 747 427 \$	1 905 460 \$	109.04%
TOTAL PROGRAMMES	534	399	1 303	74.72%	2 405 369	3 509 506	145.90%	2 122 863 \$	2 128 225 \$	100.25%
Remboursements des emprunts*										
									-9 988 \$	
Revenus - Gestion des programmes de l'AEÉ										
									-13 950 \$	
Nouvelles technologies et démonstrations										
								300 000 \$	258 980 \$	86.33%
Évaluation des programmes**										
								115 000 \$	62 704 \$	54.53%
Gestion et commercialisation										
								593 428 \$	575 765 \$	97.02%
Sensibilisation										
								60 000 \$	38 481 \$	64.13%
TOTAL								1 068 428 \$	911 991 \$	85.36%
Grand total	534	399	1 303	74.72%	2 405 369	3 509 506	145.90%	3 191 290 \$	3 040 217 \$	95.27%

* Prêts octroyés dans les années précédentes

** Contribution de 38 850,00\$ payée par l'AEÉ pour l'étude CTGN sur les panneaux réflecteurs

6.1. Clientèle à faible revenu et sociocommunautaire

Pour l'année 2009-2010, le nombre de participants aux programmes destinés aux ménages à faible revenu et aux organismes sociocommunautaires a largement dépassé le nombre prévu. Cet écart est dû au nombre plus important que prévu d'organismes sociocommunautaires, disposant d'un compteur et d'un numéro de compte pour chaque unité de logement plutôt que d'un seul compteur commun et d'un seul numéro de compte, qui ont participé aux différents programmes au cours de l'année. Le nombre de participants a donc augmenté mais pas le nombre de projets réellement réalisés. Au lieu d'avoir un participant qui remplace les 40 fenêtres de ses dix logements, on peut avoir dix participants qui remplacent chacun les quatre fenêtres de leur logement. On se retrouve alors avec neuf participants de plus que prévu mais avec le même nombre de fenêtres remplacées.

Malgré ce dépassement apparent en ce qui a trait au nombre de participants, les programmes sociocommunautaires n'ont atteint que 55 % de leur objectif en ce qui concerne les mètres cubes de gaz naturel économisés, pour une économie totale de 54 184 m³; un résultat qui dépasse tout de même de 22 178 m³ les résultats obtenus au cours de l'année 2008-2009.

Malgré les changements qui ont affecté ses programmes en 2008-2009 et 2009-2010, le FEÉ a continué à prioriser les interventions qui sont effectuées chez les clients résidentiels à faible revenu ou dans des projets à vocation communautaire ou sociale. En 2009-2010, les aides financières versées à cette clientèle représentent près de 56 % du total des dépenses consacrées à l'ensemble des clients résidentiels, soit un montant de 124 206 \$.

Lorsque l'on additionne le nombre de logements des programmes résidentiels à ceux des programmes MFR et sociocommunautaire on constate que 289 des 525 ménages qui ont bénéficié des programmes du FEÉ, étaient à faible revenu. Sous cet angle, 55 % des ménages qui ont bénéficié de l'aide financière du FEÉ pour implanter des mesures d'efficacité énergétique étaient à faible revenu.

Il est important de souligner que les organismes sociocommunautaires qui participent aux programmes du FEÉ offrent des services à des dizaines, voire des milliers de ménages à faible revenu alors que les participants aux programmes résidentiels (maison unifamiliale, duplex et triplex) ne représentent que quelques ménages. Quant aux organismes sociocommunautaires

dédiés au logement, ils offrent de l'aide à plusieurs dizaines de ménages chacun. Les coopératives d'habitation du Québec offrent un logement à 22 ménages en moyenne alors que les OSBL d'habitation logent en moyenne 40 ménages.

Pour sensibiliser leurs membres à l'efficacité énergétique, faire la promotion des programmes sociocommunautaires de Gaz Métro et du FEÉ et rendre disponible l'expertise nécessaire au déclenchement de travaux éconergétiques, le FEÉ a renouvelé ses ententes avec la FÉCHIMM et avec le RQOH. Dans le cadre de ces ententes, le FEÉ continue de rembourser le coût d'études techniques pour les coops et les OSBL qui souhaitent faire des travaux éconergétiques sur l'enveloppe de leurs bâtiments ou souhaitent installer des récupérateurs de chaleur des eaux de drainage.

En ce qui concerne les organismes sociocommunautaires, le FEÉ constate toujours qu'ils participent très peu à ses programmes parce qu'ils sont rarement propriétaires du bâtiment qu'ils occupent, qu'ils sont peu nombreux à utiliser le gaz naturel comme source d'énergie et que leurs ressources financières sont très limitées.

6.1.1. Programme d'aide financière à la rénovation éconergétique des logements sociaux et des bâtiments à vocation sociocommunautaire (PFS 120)

Au cours de l'année 2009-2010, le FEÉ a dépassé le nombre de participants prévu à son programme de rénovation dans le secteur sociocommunautaire. Il compte 66 participants, soit 52 de plus que prévu. D'autre part, les aides financières versées atteignent 59 % du budget prévu et les économies environ 55 %. Rétroactivement, on constate que plusieurs des organismes sociocommunautaires dédiés aux logements qui ont participé au programme au cours de l'année disposaient d'un compteur pour chaque unité de logement plutôt que d'un seul compteur commun. Le nombre de participants a donc dépassé les prévisions mais le nombre d'organismes qui ont réalisé des travaux a été moins important que prévu.

Les résultats finaux obtenus par ce programme démontrent, cette année encore, à quel point il est difficile de prévoir le nombre d'organismes qui prendront la décision de réaliser des rénovations dans leurs bâtiments, de prévoir quel sera le type de bâtiments (nombre de logements et de compteurs) et surtout de prévoir quelles seront les rénovations et l'ampleur des travaux qui seront entrepris.

6.1.2. Programme d'aide financière à l'achat et à l'installation d'autres technologies (PFS 150)

Tout comme en 2008-2009, il n'y a eu qu'un participant à ce programme au cours de l'année 2009-2010 alors que la cible était de quatre.

Ce participant a installé 25 récupérateurs de chaleur des eaux de drainage dans un bâtiment neuf qui compte 72 logements communautaires, ce faisant le FEÉ a tout de même atteint 54 % de ses objectifs d'économies d'énergie et versé 54 % des aides financières estimées.

Les premières démarches du FEÉ auprès de ce participant remontent à plus de trois ans, ce qui illustre bien la lenteur du processus pour le déclenchement et la réalisation de travaux éconergétiques dans le secteur sociocommunautaire.

6.2. Clientèle résidentielle

En 2009-2010, le FEÉ a offert deux programmes à la clientèle résidentielle de Gaz Métro. Ces programmes leur ont permis de réaliser des économies de 50 940 m³ par année, soit 30 585 m³ de moins que prévu. Ce résultat est principalement attribuable au nouveau programme d'aide à l'achat et à l'installation de récupérateur de chaleur des eaux de drainage qui démarre beaucoup plus lentement que ce que le FEÉ avait anticipé avec quatre participants seulement sur les soixante-quinze prévus.

6.2.1. Programme d'aide financière à l'achat de fenêtres certifiées *Energy Star* (UDT) (PR 330)

Le FEÉ a versé une aide financière à 214 participants au cours de l'année 2009-2010, une progression de 60 participants comparativement à l'année précédente. 82 % de l'objectif a donc été atteint au niveau des économies d'énergie et 74 % au niveau des aides financières versées. Les écarts que l'on constate au niveau des résultats entre le nombre de participants, les économies réalisées et les aides financières versées indiquent que les participants ont remplacé un plus grand nombre de fenêtres et portes-fenêtres que prévu dans le cas type du programme, réalisant ainsi plus d'économies que prévu dans le même cas type, tout en demeurant limités à 500 \$ au niveau de l'aide financière.

Le FEÉ prévoyait que l'application des nouvelles exigences pour la certification Energy Star qui devait entrer en vigueur au mois de juin 2010 aurait un impact sur la participation à son programme de remplacement de fenêtre. Toutefois, l'application de ces nouvelles exigences a d'abord été reportée au 1^{er} octobre 2010 et, par la suite, au 6 octobre 2010 pour permettre de régler certains détails. L'application de ces nouvelles exigences n'a pas eu les effets anticipés sur la participation à ce programme au cours de l'année 2009-2010.

6.2.2. Programme d'aide financière à l'achat d'un système de récupération de la chaleur des eaux de drainage (PR 340)

Malgré de très grands efforts consacrés à la commercialisation de son programme de récupération de la chaleur des eaux de drainage auprès des installateurs (plombiers), des constructeurs de maisons neuves Novoclimat durant l'année financière 2008-2009 ainsi que dans le secteur de la rénovation en 2009-2010, il n'y a eu que quatre participants au programme d'installation de récupérateur de chaleur des eaux de drainage alors que l'objectif était de 75 participants.

Avec ce programme, le FEÉ supporte une technologie efficace qui permet de réaliser des économies substantielles. Toutefois, cette dernière éprouve encore de la difficulté à se faire une place dans le marché. Dans le cadre de son Plan d'action 2010-2011, le FEÉ prévoit concentrer ses efforts de commercialisation dans le secteur de la construction neuve. À la fin de l'année 2009-2010, le FEÉ était d'ailleurs en discussion avec des constructeurs résidentiels pour l'installation de plusieurs dizaines de récupérateurs de chaleurs dans toutes leurs maisons neuves alimentées au gaz naturel qui seront construites au cours de l'année 2010-2011.

D'autre part, Hydro-Québec Distribution (HQD) annonce dans son PGEÉ 2011 son propre programme d'installation de récupérateurs de chaleur des eaux de drainage pour les constructeurs de maisons neuves dès 2011. HQD prévoit verser 1,7 M\$ aux constructeurs de maisons neuves dès la première année. Sur 5 ans, il prévoit un budget cumulatif de 23 M\$ alors qu'en 2011 il vise l'installation de 2 459 unités.

La présence d'HQD dans ce marché pourrait contribuer à faciliter les efforts de commercialisation du FEÉ.

6.3. Marché CII

En 2009-2010, la performance des programmes affaires du FEÉ a dépassé les prévisions à la suite de la progression amorcée dès la fin de l'année 2007-2008. De façon générale, les résultats dépassent les attentes avec des économies d'énergie qui atteignent près de 153 % de l'objectif. Le programme *Nouvelles constructions efficaces* est le principal responsable de cet excellent résultat. En effet, les bâtiments des participants à ce programme se sont avérés être beaucoup plus grands que le bâtiment utilisé pour le cas type. En somme, en tenant compte de la structure des programmes en place, de la situation du marché de l'efficacité énergétique au Québec et des résultats obtenus pour la dernière année, on constate que les programmes affaires du FEÉ n'ont jamais eu autant d'impact au niveau énergétique depuis leur création.

6.3.1. Programme d'aide financière à la construction de nouveaux bâtiments efficaces (PC 410)

Tous les objectifs du programme d'aide financière à la construction de nouveaux bâtiments efficaces ont été dépassés avec les résultats suivants : six participants, 1 047 171 m³ d'économies et 596 301 \$ en aide financière versée. Les résultats de ce programme ont tous été largement supérieurs aux prévisions. En fait, les participants à ce programme ont réalisé des projets qui dépassent largement les caractéristiques du cas type établi par le FEÉ au niveau de la taille des bâtiments et des économies réalisées. Ils ont presque tous atteint le montant maximum d'aide financière offert, ce qui explique les dépassements au niveau des aides financières versées.

Au cours de la dernière année, la reprise économique semble avoir eu un effet bénéfique sur la construction de bâtiments neufs. De plus, la construction de bâtiments à valeur ajoutée inspirée de certifications environnementales, telles que LEED, semble avoir de plus en plus d'influence dans le secteur de la construction commerciale et plus encore du côté institutionnel. Depuis quelques années, le FEÉ consacre beaucoup d'efforts à la promotion de ce programme. Au cours de l'année 2009-2010, il a continué de façon soutenue à sensibiliser les firmes d'architectes et d'ingénieurs. Il a également collaboré et participé à la stratégie de promotion des nouvelles constructions LEED au gaz naturel lancée par Gaz Métro. Cette stratégie, qui favorise la construction de bâtiments hautement efficaces en énergie, commence à porter fruit. Les demandes d'aide financière pour ce programme sont donc en progression. Plusieurs

consultants communiquent avec le FEÉ pour obtenir des informations et annoncer des projets en conception qui feront bientôt l'objet d'une demande d'aide financière. De toute évidence, ce programme devrait poursuivre sa progression puisque la construction de bâtiments à valeur énergétique ajoutée gagne en popularité chez les professionnels.

6.3.2. Programme d'aide financière à la rénovation éconergétique de l'enveloppe des bâtiments (PC 420)

Ce programme de rénovation éconergétique suscite toujours beaucoup d'intérêt. Les projets de rénovation de l'enveloppe de bâtiments existants sont nombreux chez les clients au gaz naturel et les demandes d'aide financière dans le cadre de ce programme sont toujours soutenues. Il semble que les investissements pour la réfection de l'enveloppe des bâtiments du secteur institutionnel (hôpitaux, écoles, etc.) se sont poursuivis au cours de l'année 2009-2010 ce qui a permis, avec l'aide financière du FEÉ, d'amener ces bâtiments à un niveau supérieur d'isolation et d'étanchéité à l'air.

En 2009-2010, les résultats de ce programme dépassent donc, de nouveau, ceux de l'année précédente. Le nombre de participants a atteint 95 alors qu'il n'y en avait que 60 de prévus. Les économies réalisées ont atteint 2 152 677 m³ alors que 1 366 140 m³ étaient attendus. L'aide financière totale versée a atteint 1 104 624 \$ alors que la somme prévue était de 887 991 \$.

La forte participation à ce programme s'explique en partie par les nombreuses activités de représentation réalisées par le FEÉ auprès des intervenants (ingénieurs, architectes, clients, regroupements, etc.) et en partie par son efficacité dans la livraison du programme. La rapidité de traitement des dossiers et du versement des aides financières est cruciale pour la notoriété et la reconnaissance du programme dans le marché CII.

6.3.3. Programme d'aide financière à l'achat d'un système de préchauffage solaire de l'air ou de l'eau (PC 440)

L'année 2009-2010 s'est terminée avec un nombre de participants moins élevé que prévu, soit douze participants, avec 200 946 m³ d'économie et 200 946 \$ en aide financière comparativement à des prévisions de 37 participants, 612 412 m³ d'économie et 612 412 \$ en aide financière.

De plus, le profil de ces participants est différent de celui qui a été observé au cours des dernières années et qui a servi à définir le cas type du programme. En effet, au cours des dernières années, plus de 50 % des participants provenaient du secteur agricole (production avicole et porcine) alors que ce secteur ne compte que trois participants pour l'année qui vient de se terminer. Ce résultat s'explique en grande partie par la disparition d'un distributeur important qui présentait la majorité des demandes pour le secteur agricole.

Toutefois, le FEÉ continue de recevoir de nombreuses demandes pour des projets de chauffage solaire. Il reçoit toujours des demandes dans le secteur agricole auxquelles s'ajoutent des projets majeurs dans le secteur industriel. Les clients considèrent de plus en plus le chauffage solaire comme un choix intéressant et commencent à franchir la barrière qui freine l'adoption des nouvelles technologies. La promotion de plusieurs projets majeurs couronnés de succès contribue à favoriser une percée dans le marché de la ventilation. Cependant, les programmes d'aide financière comme celui du FEÉ sont toujours indispensables pour assurer la rentabilité de ce type de projets. Nous anticipons cependant que le retrait de Ressources Naturelles Canada avec son programme écoÉnergie pour le chauffage renouvelable aura un impact négatif pour cette technologie au cours des prochaines années.

6.3.4. Programme d'aide financière à l'achat d'un système de récupération de la chaleur des eaux de drainage (PC 460)

Avec un participant sur les quinze prévus au cours de l'année 2009-2010, le programme de récupération de la chaleur des eaux de drainage a de nouveau connu moins de succès que les autres programmes du marché affaires. Beaucoup d'efforts ont été consacrés à ce programme mais les objectifs n'ont pas été atteints.

Cette nouvelle technologie fait toujours face à plusieurs obstacles dont, entre autres, le faible prix actuel du gaz naturel. Les aides financières du FEÉ sont donc toujours essentielles afin que cette technologie puisse percer dans le marché des bâtiments alimentés au gaz naturel.

Malgré les difficultés rencontrées au cours des dernières années, un nouveau projet majeur a été récemment signé par un des distributeurs de ces systèmes avec un organisme public montréalais qui devrait, à lui seul, permettre de dépasser largement les objectifs établis pour l'année 2010-2011.

7. PROJETS EN NOUVELLES TECHNOLOGIES

Au début de l'année financière 2009-2010, cinq projets financés dans le cadre du programme *Nouvelles technologies* qui avaient débuté en 2007-2008 et 2008-2009 étaient en cours. À ces projets, cinq autres se sont ajoutés à la suite de l'appel de propositions 2009-2010. La section 7.1 présente les résultats des projets qui ont été complétés dans l'année et la section 7.2 présente un suivi des projets en cours. De son côté, la section 7.3 présente, quant à elle, les résultats de l'appel de propositions 2010-2011 alors que la section 7.4 présente les autres activités réalisées dans le cadre du programme *Nouvelles technologies*.

Pour les dix projets qui étaient déjà en cours ou qui ont débuté au cours de l'année 2009-2010 le FEÉ a versé 258 980 \$ en aide financière ce qui représente 86 % du budget prévu pour le volet *Nouvelles technologies* et projets de démonstration du FEÉ. Il s'agit d'un excellent résultat considérant qu'il est difficile de prévoir avec exactitude le déroulement de chaque projet et d'anticiper à quel moment ils seront complétés.

7.1. Résultats des projets complétés

Cette section présente un sommaire des trois projets qui ont été complétés dans l'année 2009-2010.

7.1.1. **Projet de démonstration de récupération de chaleur dans une buanderie (Poly-Énergie inc.)**

Le projet de récupération de chaleur à la buanderie d'un hôtel de Québec a été complété après une période de mesurage d'un an et demi (mesurage pré et postimplantation). Le système est en fonction depuis le 4 mai 2009, le mesurage s'est quant à lui poursuivi jusqu'en juin 2010. L'objectif du projet était de développer un échangeur de chaleur capable de fonctionner en présence de charpies de linge en suspension dans l'air pour diminuer la consommation de gaz naturel de la buanderie de l'hôtel. Les économies proviennent du préchauffage de l'air de combustion des appareils (sécheuses et calandres).

7.1.2. Projet de développement d'un système de chauffage solaire de l'air de compensation (SYÉNERGIE - Solutions énergétiques intégrées inc.)

Le projet a mené à la réalisation d'un modèle de pré-production d'un collecteur solaire de l'air pour installation sur les toits. Les tests effectués en situation réelle (à l'extérieur sur le toit d'un bâtiment) ont démontré de bonnes performances (environ 30 % plus performant qu'un capteur plat ordinaire). Le collecteur sera certifié par CSA sous peu et sera alors admissible à de l'aide financière dans le cadre du *Programme d'aide financière à l'achat d'un système de préchauffage solaire de l'air ou de l'eau* (PC 440). Le FEÉ est très satisfait des résultats du projet et fier d'avoir contribué au développement d'un nouveau capteur solaire dans le marché québécois.

7.1.3. Projet d'évaluation des économies liées à l'installation d'écrans thermiques en sericulture (Centre d'information et de développement expérimental en sericulture)

Le projet consistait à évaluer les économies d'énergie provenant de l'utilisation d'écrans thermiques 100 % aluminisés en période hivernale, et ce, pour une serre de grande superficie. Pour la période de mesurage, qui s'est déroulée durant l'hiver 2010, les économies d'énergie produites par l'utilisation des écrans thermiques furent de 23,5 %. Projetées sur une année complète, les économies sont estimées à 22,9 % de la consommation énergétique de la serre. Les résultats de ce projet seront très utiles dans le milieu serricole puisqu'il s'agit du premier projet de mesurage des économies engendrées par l'utilisation d'écrans thermiques. Il permettra aux producteurs en serres du Québec d'améliorer le rendement énergétique de leurs parcs de serres. Ce projet de mesurage ayant été effectué par un tiers indépendant, supervisé par les ingénieurs du FEÉ et conforme au protocole international de mesure et de vérification du rendement, la viabilité et les performances des écrans thermiques sont maintenant éprouvées pour les conditions climatiques hivernales québécoises.

7.2. Suivi des projets en cours

Le tableau qui suit présente le montant de l'aide financière accordée ainsi que l'aide déjà versée pour les sept projets toujours en cours de réalisation au 30 septembre 2010.

Tableau 2 — Projets en nouvelles technologies en cours au 30 septembre 2010.

#	PROMOTEUR	INTITULÉ DU PROJET	AIDE FINANCIÈRE ACCORDEE	MONTANT DÉJÀ VERSÉ	CATÉGORIE	SECTEUR	ANNÉE
1	GAMMA MURS ET FENÊTRES INTERNATIONAL INC.	Développement et expérimentation d'un mur-rideau à haute efficacité énergétique	60 000 \$	10 000 \$	ENVELOPPE	CII	2009-2010
2	THERMOSCIENCE INC.	Développement et expérimentation d'un système de chauffage solaire de l'eau domestique à thermosiphon	50 000 \$	15 000 \$	SOLAIRE EAU	RÉSIDENTIEL	2009-2010
3	CENTRE DE L'ENVIRONNEMENT-ÉCOBÂTIMENT	Démonstration d'un capteur solaire de type concentrateur avec réserve thermique	90 000 \$	30 000 \$	SOLAIRE AIR/EAU	CII	2009-2010
4	CANMET OTTAWA / CTGN	Quantification des économies d'énergie des systèmes de ventilation par déplacement en climat froid	45 145 \$	26 120 \$	HVAC	CII	2009-2010
5	ENER 21 INC.	Démonstration des bénéfices d'un programme de gestion de l'énergie	85 000 \$	60 000 \$	SIIGE	CII	2008-2009
6	PATENAUDE-TREMPE INC.	Démonstration des économies liées aux mesures de contrôle d'étanchéité dans les bâtiments multi-logements de grande taille	85 000 \$	60 000 \$	ENVELOPPE	CII	2008-2009
7	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA	Évaluation énergétique des bâtiments écologiques après emménagement	20 000 \$	20 000 \$	NOUVELLE CONSTRUCTION	CII	2008-2009
Total			435 145 \$	221 120 \$			

Note: Statut au 30 septembre 2010.

Dû à des retards incontrôlables dans l'exécution des travaux, les remises des rapports finaux des projets de ENER 21 et de Patenaude-Trempe, initialement prévues au mois d'août 2010, ont été reportées au mois d'août 2011.

7.3. Appel de propositions 2010-2011

Au mois de mai 2010, comme prévu dans son Plan d'action, le FEÉ a lancé son neuvième appel de propositions visant à appuyer financièrement le développement, l'expérimentation et la démonstration de technologies et d'approches novatrices en efficacité énergétique. Au total, le FEÉ a reçu six propositions de projets et elles ont toutes été retenues par le COGE pour recevoir de l'aide financière. Le FEÉ travaillera de concert avec les promoteurs pour préciser certains projets (méthodologie, objectifs, livrables, échéancier, etc.) et rédiger chacune des ententes de contribution.

7.4. Autres activités en nouvelles technologies

Un important projet d'installation de récupérateurs de chaleur des eaux de drainage a été effectué dans une grande coopérative d'habitation en 2006 avec l'appui financier du FEÉ. Au total, 218 récupérateurs ont été installés en deux phases distinctes. L'analyse de performance de la phase I (73 unités) a été réalisée en 2008 par l'équipe du FEÉ et a permis de mesurer des économies de 16 % sur le chauffage de l'eau chaude domestique. Étant donné que les résultats de la phase I ne pouvaient pas être transposés pour la phase II (puisque la configuration de branchement était différente), le FEÉ a décidé de mener également un projet de mesurage pour la phase II. L'analyse des données de mesurage a permis de constater des économies de 15,42 % pour la période de mesurage et de 14,5 % estimées sur une base annuelle à cause de l'augmentation de la température de l'eau froide au cours de la période estivale

8. ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Au cours de l'année 2009-2010, le FEÉ a procédé à l'évaluation des programmes de rénovations éconergétiques dans le secteur affaires (PC 420) et dans le secteur sociocommunautaire (PFS 120). Il a dépensé 101 554 \$, soit 88 % des dépenses prévues pour ce poste budgétaire. Toutefois, il a reçu une contribution de 38 850 \$ de l'AEÉ pour les droits d'une étude sur les panneaux réflecteurs de chaleur réalisée par le Centre des technologies du gaz naturel (CTGN) en 2008-2009. Cette contribution a été imputée aux montants alloués à l'évaluation de programmes pour l'année 2009-2010 réduisant le total des dépenses du FEÉ d'un montant équivalent.

Le rapport d'évaluation des programmes PC 420 et PFS 120 sera déposé à la Régie en décembre 2010 dans le cadre de l'examen administratif des rapports d'évaluation du PGEÉ et du FEÉ de Gaz Métro.

9. GESTION, COMMERCIALISATION

En 2009-2010, le FEÉ a dépensé 575 765 \$ pour la gestion et la commercialisation de l'ensemble de ses activités, soit 97 % du budget initialement prévu.

9.1. Gestion

Les membres du COGE se sont réunis à six reprises au cours de l'année 2009-2010 et ils ont participé activement à la prise de décisions concernant le bon fonctionnement des opérations du FEÉ. En voici quelques unes:

- La révision et l'approbation du rapport annuel au 30 septembre 2009;
- La révision et l'approbation du rapport d'étape 2009-2010;
- La révision et l'approbation du plan d'action 2010-2011 (HORIZON 2013) du FEÉ;
- L'approbation des projets soumis dans le cadre de l'appel de propositions Nouvelles technologies et projets de démonstration 2010-2011;
- Le suivi des états financiers mensuels et des résultats par programme.

9.2. Commercialisation

En 2009-2010, le FEÉ a poursuivi ses efforts de commercialisation auprès de la clientèle résidentielle de Gaz Métro en faisant la promotion de ses programmes, plus particulièrement des programmes de récupération de chaleur des eaux de drainage. Après s'être adressé aux constructeurs, aux entrepreneurs et aux architectes, à travers des revues professionnelles de l'industrie, le FEÉ a tenté de rejoindre directement les consommateurs. Il a réalisé un publi-reportage paru dans plusieurs journaux locaux, une opération téléphonique auprès de plusieurs groupes de clients ciblés ainsi qu'un envoi postal ciblé vers les anciens participants à ses programmes résidentiels. Il a également fait la promotion de son nouvel outil de calcul des économies d'énergie pour la récupération de chaleur des eaux de drainage auprès de plusieurs publics cibles (communiqué de presse, envois par courriel, etc.). De plus, des publicités pour les récupérateurs ont été expérimentées sur des sites Internet comme ceux d'Écohabitation et du magazine *Protégez-vous*.

Le FEÉ a également continué à faire de la publicité dans des revues et magazines spécialisés tout en privilégiant l'utilisation du *Bulletin Bleu* de Gaz Métro pour la promotion de ses programmes auprès des clients des secteurs résidentiels et affaires.

Le FEÉ a poursuivi la promotion de ses programmes auprès des professionnels en publiant, par exemple, un encart dans la revue des ingénieurs en mécanique du bâtiment.

Au cours de l'année 2009-2010, le FEÉ a participé à plusieurs événements pour faire la promotion de ses programmes et a réaffirmé sa relation privilégiée avec l'Association québécoise de la maîtrise de l'énergie (AQME). À titre de partenaire majeur de cet organisme, il a participé à de nombreuses activités dont les dîners-conférences, la Soirée Énergia, les tournois de golf et le congrès annuel tenu à Lévis en mai 2010.

Dans le marché affaires, le FEÉ a continué d'entretenir des liens étroits avec les différents intervenants du marché qui influencent directement les décisions des gestionnaires en matière de projets d'efficacité énergétique tels les ingénieurs et les architectes. Notamment, le FEÉ a fait la promotion de ses programmes auprès de plusieurs bureaux d'ingénieurs en participant à des rencontres sur certains projets avec les consultants impliqués. De plus, le FEÉ a pris part à des événements ASHRAE – Gaz Métro portant sur l'efficacité énergétique. Ces événements qui ont eu lieu à Montréal et à Québec ont permis de rappeler à plusieurs dizaines d'intervenants importants du domaine de l'énergie que les programmes du FEÉ étaient toujours disponibles. Le FEÉ a aussi été présent à plusieurs colloques, congrès et séminaires de différentes organisations qui touchent la clientèle de Gaz Métro (ex. Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale (IQDHO), Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ), Association des gestionnaires de parcs immobiliers (AGPI), etc.).

Convaincu que les représentants de Gaz Métro sont les mieux positionnés pour rappeler aux clients l'existence de ses programmes, le FEÉ les a rencontrés dans les différents bureaux d'affaires de Gaz Métro dès le début de l'année et il a gardé contact avec eux par la suite. Une présentation aux conseillers DATECH a aussi été organisée. Ces rencontres permettent de rappeler les caractéristiques des programmes du FEÉ et de discuter de différents projets en cours ou à venir chez certains clients. Elles permettent aussi d'entretenir des liens étroits avec tous les représentants et conseillers DATECH à travers le Québec.

En plus de miser sur ses efforts de commercialisation, le FEÉ mise également sur l'efficacité et la rapidité de traitement de ses demandes d'aide financière et sur la satisfaction des participants pour promouvoir ses programmes. Dans le secteur affaires, le bouche à oreille constitue un moyen simple, mais efficace, de faire la promotion de ses services.

10. RÉSULTATS FINANCIERS DU FEÉ

10.1. État des revenus et des dépenses pour l'exercice 2009-2010

Le **Tableau 2** présente la description des postes de dépenses du FEÉ pour l'exercice financier 2009-2010 alors que le **Tableau 3** illustre les entrées et les sorties d'argent pour la même période.

Tableau 2 – Description des postes de dépenses du FEÉ pour l'exercice 2009-2010

DESCRIPTION DES POSTES DE DÉPENSES	\$
Remboursements des emprunts <i>Prêts octroyés dans les années précédentes</i>	(9 988)
Revenus - Gestion des programmes de l'AEÉ	(13 950)
Nouvelles technologies et projets de démonstration	258 980
Évaluation des programmes <i>Considérant la contribution de 38 850,00 \$ payée par l'AEÉ pour l'étude du CTGN sur les panneaux réflecteurs</i>	62 704
Gestion et commercialisation	575 765
Sensibilisation	38 481
Aides financières aux clients	2 128 225
TOTAL DES DÉPENSES POUR 2009-2010	3 040 217

Tableau 3 - Analyse des entrées et des sorties d'argent au FEÉ pour l'exercice 2009-2010

	<i>Contribution de l'année</i>	<i>Quote-part payable à l'AEÉ (décision de la Régie)</i>	<i>Dépenses de l'exercice</i>	<i>Revenus d'intérêts</i>	<i>Solde reporté</i>
	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)
Solde d'ouverture (au 1^{er} octobre 2009)					18 672 982
Octobre 2009 à septembre 2010	0	(4 777 758)	(3 040 216)	1 077 019	
Solde de fermeture (au 30 septembre 2010)					11 932 027

11. CONCLUSION

Le Plan d'action 2009-2010 (HORIZON 2012) du FEÉ visait avant tout la consolidation des programmes existants et l'objectif premier du FEÉ était d'atteindre les cibles d'économies d'énergie fixées pour chacun de ses programmes en respectant les budgets prévus. Les résultats annuels présentés dans ce rapport sont remarquables, ils démontrent que cet objectif a été atteint au niveau des aides financières versées et largement dépassé au niveau des économies d'énergie réalisées.

Pour préparer l'avenir, le FEÉ a également poursuivi la démarche de réflexion sur sa mission qu'il avait amorcée à la fin de l'année 2008-2009, dont les résultats devaient être déposés aux différents intervenants dans le cadre du processus de négociation du Mécanisme incitatif de Gaz Métro.

Cette réflexion l'a conduit à intensifier ses activités visant le développement de nouveaux programmes. Certaines de ces activités visaient le long terme, alors que d'autres visaient davantage le court terme. Plusieurs programmes et interventions nouvelles ont d'ailleurs fait l'objet de discussions au COGE et certains de ces programmes et projets pilotes, particulièrement ceux qui visaient à rejoindre les ménages à faible revenu, ont été inclus dans le Plan d'action 2010-2011 (HORIZON 2013) du FEÉ déposé à la Régie au mois d'avril 2010.

De plus, au cours de l'année 2009-2010, le FEÉ a revu l'ensemble de ses programmes afin de s'assurer que le niveau d'aide financière offert était optimal et continuerait de l'être en 2010-2011. Cette évaluation a permis de conclure que les aides financières offertes pour plusieurs programmes devaient être révisées à la hausse pour favoriser la participation d'un plus grand nombre de clients de Gaz Métro aux programmes visant l'implantation de technologies plus novatrices telles que les systèmes de chauffage solaire et les systèmes de récupération de chaleur des eaux de drainage. Elle a également permis de déterminer et de proposer des augmentations d'aide financière pour plusieurs programmes qui devaient être perturbés par des changements au niveau des aides financières offertes par RNCan à partir du 1er octobre 2010.

Évidemment, les résultats de la démarche de réflexion sur l'avenir du FEÉ, poursuivie par le COGE au cours de l'année 2009-2010, ont été remis en question quand la Régie a indiqué, à la

fin du mois d'août 2010, que le maintien des activités du FEÉ ne devrait pas faire l'objet de négociations dans le cadre du prochain mécanisme incitatif.

À la demande de la Régie, le FEÉ a aussi évalué ou déterminé un taux d'opportunisme pour chacun de ses programmes. Il en a tenu compte dans son Plan d'action 2010-2011 et a présenté à la Régie les différentes méthodes qu'il avait utilisées pour y parvenir.

Tel prévu dans son Plan d'action 2009-2010, le FEÉ a évalué ses programmes de rénovations éconergétiques PC 420 et PFS 120 de manière très rigoureuse en confiant à des experts indépendants les différents volets de cette évaluation.

Enfin, le FEÉ a continué à offrir des services de qualité, professionnels, rapides et efficaces à tous les clients qui participent à ses programmes. Il a continué de contribuer à ce qu'il n'y ait aucun arrêt, ni ralentissement dans la livraison du programme résidentiel Rénoclimat de l'AEÉ aux clients de Gaz Métro au moment de son transfert, tout comme il a contribué à éviter tout dédoublement de coûts dans la livraison de ce même programme.

L'année 2009-2010 aura donc été une année de consolidation et de transition pour le FEÉ. Une année marquante, au cours de laquelle il a atteint et même dépassé plusieurs de ses objectifs, particulièrement au niveau des économies totales de gaz naturel réalisées grâce à ses programmes ainsi qu'au niveau des aides financière totales versées aux clients de Gaz Métro.

ANNEXE

A. RÉSULTATS 2009-2010 PAR PALIER TARIFAIRE

Tableau 1 – Résultats 2009-2010 par palier tarifaire

Tarif	Palier	volume palier	Participants	Économies m ³	Aides financières \$	Coût direct du programme \$	Support et administration \$	Nouvelles technologies \$	Projets spéciaux \$	Étude spécifique \$	Dépenses \$
Programmes faibles revenus et sociocommunautaires											
1	1	10 950	62	18 044	41 070 \$	14 009 \$	29 628 \$	- \$	- \$	- \$	84 706 \$
1	2	36 500	2	9 991	20 054 \$	13 330 \$	28 193 \$	- \$	- \$	- \$	61 577 \$
1	3	109 500	3	26 149	63 082 \$	16 395 \$	34 675 \$	- \$	- \$	- \$	114 152 \$
1	4	365 000	-	-	- \$	11 787 \$	24 929 \$	- \$	- \$	- \$	36 716 \$
1	5	1 095 000	-	-	- \$	9 714 \$	20 545 \$	- \$	- \$	- \$	30 259 \$
1	6	3 650 000	-	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
1	7	3 650 000 +	-	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Tarif 1			67	54 184	124 206 \$	65 234 \$	137 970 \$	- \$	- \$	- \$	327 410 \$
Programmes résidentiels											
1	1	10 950	218	50 940	98 560 \$	27 424 \$	88 695 \$	- \$	- \$	- \$	214 679 \$
1	2	36 500	-	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
1	3	109 500	-	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
1	4	365 000	-	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
1	5	1 095 000	-	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
1	6	3 650 000	-	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
1	7	3 650 000 +	-	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Tarif 1			218	50 940	98 560 \$	27 424 \$	88 695 \$	- \$	- \$	- \$	214 679 \$
Programmes CII											
1	1	10 950	6	5 603	4 073 \$	12 377 \$	23 102 \$	- \$	- \$	- \$	39 552 \$
1	2	36 500	31	94 966	72 417 \$	13 098 \$	35 707 \$	- \$	- \$	- \$	121 222 \$
1	3	109 500	32	307 820	234 809 \$	15 890 \$	43 255 \$	- \$	- \$	- \$	293 955 \$
1	4	365 000	27	959 957	708 401 \$	11 224 \$	30 496 \$	- \$	- \$	- \$	750 121 \$
1	5	1 095 000	5	426 998	197 149 \$	8 970 \$	24 289 \$	- \$	- \$	- \$	230 408 \$
1	6	3 650 000	-	-	- \$	3 887 \$	10 493 \$	- \$	- \$	- \$	14 380 \$
1	7	3 650 000 +	-	-	- \$	1 072 \$	2 892 \$	- \$	- \$	- \$	3 964 \$
Total tarif 1			101	1 795 344	1 216 848 \$	66 519 \$	170 235 \$	- \$	- \$	- \$	1 453 602 \$
Total tarif M			13	1 609 038	688 612 \$	20 153 \$	54 401 \$	- \$	- \$	- \$	763 166 \$
Total tarif 3			-	-	- \$	753 \$	2 029 \$	- \$	- \$	- \$	2 783 \$
Total			114	3 404 382	1 905 460 \$	87 425 \$	226 666 \$	- \$	- \$	- \$	2 219 551 \$
Nouvelles technologies											
1	1	10 950	-	-	- \$	643 \$	6 161 \$	40 474 \$	- \$	- \$	47 278 \$
1	2	36 500	-	-	- \$	605 \$	5 793 \$	38 060 \$	- \$	- \$	44 458 \$
1	3	109 500	-	-	- \$	734 \$	7 032 \$	46 200 \$	- \$	- \$	53 966 \$
1	4	365 000	-	-	- \$	519 \$	4 971 \$	32 658 \$	- \$	- \$	38 148 \$
1	5	1 095 000	-	-	- \$	415 \$	3 978 \$	26 135 \$	- \$	- \$	30 529 \$
1	6	3 650 000	-	-	- \$	180 \$	1 726 \$	11 339 \$	- \$	- \$	13 246 \$
1	7	3 650 000 +	-	-	- \$	50 \$	476 \$	3 127 \$	- \$	- \$	3 653 \$
Total tarif 1			-	-	- \$	3 146 \$	30 137 \$	197 994 \$	- \$	- \$	231 277 \$
Total tarif M			-	-	- \$	934 \$	8 948 \$	58 788 \$	- \$	- \$	68 670 \$
Total tarif 3			-	-	- \$	35 \$	335 \$	2 198 \$	- \$	- \$	2 568 \$
Total			-	-	- \$	4 115 \$	39 420 \$	258 980 \$	- \$	- \$	302 515 \$
GRAND TOTAL											
1	1	10 950	286	74 587	143 703 \$	54 452 \$	147 586 \$	40 474 \$	- \$	- \$	386 215 \$
1	2	36 500	33	104 957	92 470 \$	27 033 \$	69 694 \$	38 060 \$	- \$	- \$	227 258 \$
1	3	109 500	35	333 969	297 891 \$	33 019 \$	84 963 \$	46 200 \$	- \$	- \$	462 072 \$
1	4	365 000	27	959 957	708 401 \$	23 530 \$	60 396 \$	32 658 \$	- \$	- \$	824 984 \$
1	5	1 095 000	5	426 998	197 149 \$	19 099 \$	48 812 \$	26 135 \$	- \$	- \$	291 195 \$
1	6	3 650 000	-	-	- \$	4 067 \$	12 219 \$	11 339 \$	- \$	- \$	27 626 \$
1	7	3 650 000 +	-	-	- \$	1 122 \$	3 368 \$	3 127 \$	- \$	- \$	7 617 \$
Total tarif 1			386	1 900 468	1 439 614 \$	162 323 \$	427 038 \$	197 994 \$	- \$	- \$	2 226 968 \$
Total tarif M			13	1 609 038	688 612 \$	21 087 \$	63 350 \$	58 788 \$	- \$	- \$	831 836 \$
Total tarif 3			-	-	- \$	788 \$	2 364 \$	2 198 \$	- \$	- \$	5 351 \$
Total			399	3 509 506	2 128 225 \$	184 199 \$	492 751 \$	258 980 \$	- \$	- \$	3 064 155 \$

Note: Le remboursement des prêts octroyés dans les années précédentes ainsi que les revenus de gestion des programmes de l'AEÉ ne sont pas répartis.

Tableau 2 – Résultats 2009-2010 par programme et palier

Programme	Tarif	Palier	volume palier Annuel	Participants	Économies m ²	Aides financières \$	Coût direct du programme \$	Support et administration \$	Nouvelles technologies \$	Projets spéciaux \$	Étude spécifique \$
Programmes faibles revenus et sociocommunautaires											
PFS 120	1	1	10 950	62	18 044	41 070 \$	4 797 \$	14 814 \$			
Rénovations faibles revenus & Sociocomm	1	2	36 500	2	9 991	20 054 \$	4 565 \$	14 097 \$			
	1	3	109 500	2	16 635	34 540 \$	5 614 \$	17 338 \$			
	1	4	365 000	-	-	0 \$	4 036 \$	12 465 \$			
	1	5	1 095 000	-	-	0 \$	3 326 \$	10 272 \$			
	1	6	3 650 000	-	-	0 \$	- \$	- \$			
	1	7	3 650 000 +	-	-	0 \$	- \$	- \$			
PF 120	Total			66	44 670	95 664 \$	22 339 \$	68 985 \$			
PF 150	1	1	10 950	-	-	0 \$	1 592 \$	10 581 \$			
Nouvelles Technologies	1	2	36 500	-	-	0 \$	1 515 \$	10 069 \$			
	1	3	109 500	1	9 514	28 542 \$	1 863 \$	12 384 \$			
	1	4	365 000	-	-	0 \$	1 340 \$	8 903 \$			
	1	5	1 095 000	-	-	0 \$	1 104 \$	7 337 \$			
	1	6	3 650 000	-	-	0 \$	- \$	- \$			
	1	7	3 650 000 +	-	-	0 \$	- \$	- \$			
PF 150	Total			1	9 514	28 542 \$	7 414 \$	49 275 \$			
Pr Intangible	1	1	10 950				7 619 \$	4 233 \$			
Programme Intangible FR	1	2	36 500				7 250 \$	4 028 \$			
	1	3	109 500				8 917 \$	4 954 \$			
	1	4	365 000				6 411 \$	3 561 \$			
	1	5	1 095 000				5 283 \$	2 935 \$			
	1	6	3 650 000				- \$	- \$			
	1	7	3 650 000 +				- \$	- \$			
	Total						35 481 \$	19 710 \$			
Sous-total	1	1	10 950	62	18 044	41 070	14 009 \$	29 628 \$			
	1	2	36 500	2	9 991	20 054	13 330 \$	28 193 \$			
	1	3	109 500	3	26 149	63 082	16 395 \$	34 675 \$			
	1	4	365 000	-	-	-	11 787 \$	24 929 \$			
	1	5	1 095 000	-	-	-	9 714 \$	20 545 \$			
	1	6	3 650 000	-	-	-	- \$	- \$			
	1	7	3 650 000 +	-	-	-	- \$	- \$			
	Tarif 1			67	54 184	124 206 \$	65 234 \$	137 970 \$			
Programmes faibles revenus et sociocommunautaires				67	54 184	124 206 \$	65 234 \$	137 970 \$			

Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2010, R-3745-2010

Programme	Tarif	volume palier		Participants	Économies m ²	Aides financières \$	Coût direct du programme \$	Support et administration \$	Nouvelles technologies \$	Projets spéciaux \$	Étude spécifique \$
		Palier	Annuel								
Programmes résidentiels											
PR 330 Fenêtres (UDT)	1	1	10 950	214	50 266	96 960 \$	4 115 \$	39 420 \$			
	1	2	36 500	-	-	0 \$	- \$	- \$			
	1	3	109 500	-	-	0 \$	- \$	- \$			
	1	4	365 000	-	-	0 \$	- \$	- \$			
	1	5	1 095 000	-	-	0 \$	- \$	- \$			
	1	6	3 650 000	-	-	0 \$	- \$	- \$			
	1	7	3 650 000 +	-	-	0 \$	- \$	- \$			
PR 330	Total			214	50 266	96 960 \$	4 115 \$	39 420 \$			
PR 340 Récupérateur chaleur des eaux douches (UDT)	1	1	10 950	4	674	1 600 \$	23 309 \$	49 275 \$			
	1	2	36 500	-	-	0 \$	- \$	- \$			
	1	3	109 500	-	-	0 \$	- \$	- \$			
	1	4	365 000	-	-	0 \$	- \$	- \$			
	1	5	1 095 000	-	-	0 \$	- \$	- \$			
	1	6	3 650 000	-	-	0 \$	- \$	- \$			
	1	7	3 650 000 +	-	-	0 \$	- \$	- \$			
PR 340	Total			4	674	1 600 \$	23 309 \$	49 275 \$			
Sous-total Tarif /palier											
	1	1	10 950	218	50 940	98 560 \$	27 424 \$	88 695 \$			
	1	2	36 500	-	-	-	- \$	- \$			
	1	3	109 500	-	-	-	- \$	- \$			
	1	4	365 000	-	-	-	- \$	- \$			
	1	5	1 095 000	-	-	-	- \$	- \$			
	1	6	3 650 000	-	-	-	- \$	- \$			
	1	7	3 650 000 +	-	-	-	- \$	- \$			
	Tarif 1			218	50 940	98 560 \$	27 424 \$	88 695 \$			
Programmes résidentiels											
				218	50 940	98 560 \$	27 424 \$	88 695 \$			

Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2010, R-3745-2010

Programme	Tarif	Palier	volume palier Annuel	Participants	Économies m ²	Aides financières \$	Coût direct du programme \$	Support et administration \$	Nouvelles technologies \$	Projets spéciaux \$	Étude spécifique \$
Programmes CII											
PC 410 Nouvelle construction	1	1	10 950	-	-	0 \$	- \$	- \$			
	1	2	36 500	-	-	0 \$	547 \$	5 243 \$			
	1	3	109 500	-	-	0 \$	661 \$	6 332 \$			
	1	4	365 000	4	515 070	396 301 \$	464 \$	4 445 \$			
	1	5	1 095 000	1	254 160	100 000 \$	367 \$	3 514 \$			
	1	6	3 650 000	-	-	0 \$	157 \$	1 508 \$			
	1	7	3 650 000 +	-	-	0 \$	43 \$	415 \$			
Total tarif 1				5	769 230	496 301 \$	2 240 \$	21 458 \$			
Total tarif M				1	277 941	100 000 \$	816 \$	7 817 \$			
Total tarif 3							30 \$	290 \$			
PC 410 Total				6	1 047 171	596 301 \$	3 086 \$	29 565 \$			
PC 420 Rénovations	1	1	10 950	6	5 603	4 073 \$	11 071 \$	15 402 \$			
	1	2	36 500	27	80 980	58 430 \$	10 411 \$	14 483 \$			
	1	3	109 500	27	252 934	179 923 \$	12 637 \$	17 580 \$			
	1	4	365 000	20	405 569	272 782 \$	8 933 \$	12 427 \$			
	1	5	1 095 000	4	172 838	97 149 \$	7 149 \$	9 945 \$			
	1	6	3 650 000	-	-	0 \$	3 102 \$	4 315 \$			
	1	7	3 650 000 +	-	-	0 \$	855 \$	1 190 \$			
Total tarif 1				84	917 924	612 357 \$	54 157 \$	75 343 \$			
Total tarif M				11	1 234 753	492 268 \$	16 080 \$	22 371 \$			
Total tarif 3							601 \$	837 \$			
PC 420 Total				95	2 152 677	1 104 624 \$	70 839 \$	98 550 \$			
PC 440 Énergie solaire	1	1	10 950	-	-	0 \$					
	1	2	36 500	4	13 986	13 986 \$	912 \$	8 739 \$			
	1	3	109 500	4	51 298	51 298 \$	1 102 \$	10 553 \$			
	1	4	365 000	3	39 318	39 318 \$	773 \$	7 409 \$			
	1	5	1 095 000	-	-	0 \$	611 \$	5 857 \$			
	1	6	3 650 000	-	-	0 \$	262 \$	2 513 \$			
	1	7	3 650 000 +	-	-	0 \$	72 \$	692 \$			
Total tarif 1				11	104 602	104 602 \$	3 733 \$	35 763 \$			
Total tarif M				1	96 344	96 344 \$	1 360 \$	13 028 \$			
Total tarif 3							51 \$	484 \$			
PC 440 Total				12	200 946	200 946 \$	5 144 \$	49 275 \$			
PC 460 Récupérateur de chaleur des eaux grises	1	1	10 950	-	-	0 \$	837 \$	4 620 \$			
	1	2	36 500	-	-	0 \$	787 \$	4 345 \$			
	1	3	109 500	1	3 588	3 588 \$	956 \$	5 274 \$			
	1	4	365 000	-	-	0 \$	676 \$	3 728 \$			
	1	5	1 095 000	-	-	0 \$	541 \$	2 984 \$			
	1	6	3 650 000	-	-	0 \$	235 \$	1 294 \$			
	1	7	3 650 000 +	-	-	0 \$	65 \$	357 \$			
Total tarif 1				1	3 588	3 588 \$	4 095 \$	22 603 \$			
Total tarif M				-	-	0 \$	1 216 \$	6 711 \$			
Total tarif 3							45 \$	251 \$			
PC 460 Total				1	3 588	3 588 \$	5 357 \$	29 565 \$			

Société en commandite Gaz Métro
Rapport annuel au 30 septembre 2010, R-3745-2010

Programme	Tarif	Palier	volume palier Annuel	Participants	Économies m²	Aides financières \$	Coût direct du programme \$	Support et administration \$	Nouvelles technologies \$	Projets spéciaux \$	Étude spécifique \$
Pr Intangible	1	1	10 950				469 \$	3 080 \$			
Programme Intangible CII	1	2	36 500				441 \$	2 897 \$			
	1	3	109 500				535 \$	3 516 \$			
	1	4	365 000				378 \$	2 485 \$			
	1	5	1 095 000				303 \$	1 989 \$			
	1	6	3 650 000				131 \$	863 \$			
	1	7	3 650 000 +				36 \$	238 \$			
Total tarif 1							2 294 \$	15 069 \$			
Total tarif M				-	-	0 \$	681 \$	4 474 \$			
Total tarif 3							25 \$	167 \$			
Total				-	-	0 \$	3 000 \$	19 710 \$			
Sous-total Tarif /palier											
	1	1	10 950	6	5 603	4 073 \$	12 377 \$	23 102 \$			
	1	2	36 500	31	94 966	72 417 \$	13 098 \$	35 707 \$			
	1	3	109 500	32	307 820	234 809 \$	15 890 \$	43 255 \$			
	1	4	365 000	27	959 957	708 401 \$	11 224 \$	30 496 \$			
	1	5	1 095 000	5	426 998	197 149 \$	8 970 \$	24 289 \$			
	1	6	3 650 000	-	-	- \$	3 887 \$	10 493 \$			
	1	7	3 650 000 +	-	-	- \$	1 072 \$	2 892 \$			
Tarif 1				101	1 795 344	1 216 848 \$	66 519 \$	170 235 \$			
Tarif M				13	1 609 038	688 612 \$	20 153 \$	54 401 \$			
Total tarif 3				-	-	- \$	753 \$	2 029 \$			
Programmes CII				114	3 404 382	1 905 460 \$	87 425 \$	226 666 \$			
Nouvelles technologies											
Nouvelles technologies	1	1	10 950				643 \$	6 161 \$	40 474 \$		
	1	2	36 500				605 \$	5 793 \$	38 060 \$		
	1	3	109 500				734 \$	7 032 \$	46 200 \$		
	1	4	365 000				519 \$	4 971 \$	32 658 \$		
	1	5	1 095 000				415 \$	3 978 \$	26 135 \$		
	1	6	3 650 000				180 \$	1 726 \$	11 339 \$		
	1	7	3 650 000 +				50 \$	476 \$	3 127 \$		
Tarif 1							3 146 \$	30 137 \$	197 994 \$		
Tarif M							934 \$	8 948 \$	58 788 \$		
Total tarif 3							35 \$	335 \$	2 198 \$		
Total							4 115 \$	39 420 \$	258 980 \$		
GRAND TOTAL											
Sous-total Tarif /palier											
	1	1	10 950	286	74 587	143 703 \$	54 452 \$	147 586 \$	40 474 \$	- \$	- \$
	1	2	36 500	33	104 957	92 470 \$	27 033 \$	69 694 \$	38 060 \$	- \$	- \$
	1	3	109 500	35	333 969	297 891 \$	33 019 \$	84 963 \$	46 200 \$	- \$	- \$
	1	4	365 000	27	959 957	708 401 \$	23 530 \$	60 396 \$	32 658 \$	- \$	- \$
	1	5	1 095 000	5	426 998	197 149 \$	19 099 \$	48 812 \$	26 135 \$	- \$	- \$
	1	6	3 650 000	-	-	- \$	4 067 \$	12 219 \$	11 339 \$	- \$	- \$
	1	7	3 650 000 +	-	-	- \$	1 122 \$	3 368 \$	3 127 \$	- \$	- \$
Tarif 1				386	1 900 468	1 439 614 \$	162 323 \$	427 038 \$	197 994 \$	0 \$	0 \$
Tarif M				13	1 609 038	688 612 \$	21 087 \$	63 350 \$	58 788 \$	0 \$	0 \$
Total tarif 3				-	-	- \$	788 \$	2 364 \$	2 198 \$	0 \$	0 \$
GRAND TOTAL				399	3 509 506	2 128 225 \$	184 199 \$	492 751 \$	258 980 \$	- \$	- \$

B. TCTR 2009-2010

Tableau 1 – TCTR 2009-2010 prévisionnel révisé et réel

Programmes	Code	Test du Coût Total des Ressources (TCTR) Impact net		
		Prévisionnel révisé	Réel	Écart
Programmes tangibles résidentiels				
FENETRES ENERGY STAR [RES]	PR330	2 831	14 449	11 618
RECUPERATEURS DE CHALEUR DES EAUX DE DRAINAGE [RES]	PR340	(48 042)	(69 174)	(21 132)
Sous-total		(45 211)	(54 724)	(9 514)
Programmes tangibles faible revenu et sociocommunautaire				
RÉNOVATIONS [FR&SC]	PFS120	126 164	26 785	(99 379)
AUTRES TECHNOLOGIES [FR&SC]	PFS150	(26 225)	(64 371)	(38 146)
Sous-total		99 940	(37 586)	(137 526)
Programmes tangibles CII				
NOUVELLES CONSTRUCTIONS [CII]	PC410	306 369	3 656 453	3 350 084
RÉNOVATIONS [CII]	PC420	3 618 703	5 811 446	2 192 743
SOLAIRE [CII]	PC440	99 747	8 666	(91 081)
RECUPERATEURS DE CHALEUR DES EAUX DE DRAINAGE [CII]	PC460	114 837	(27 396)	(142 233)
Sous-total		4 139 656	9 449 169	5 309 513
TOTAL		4 194 385	9 356 859	5 162 474

Note : Les TCTR prévisionnels et réels ont été calculés selon la nouvelle méthode et considèrent les taux d'opportunité acceptés par la Régie dans la décision D-2010-144.